# Informations générales

Email de contact : yann.batifoulier@puy-de-dome.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 08 juillet 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Mond’Arverne Communauté

Si protocole de préfiguration : date de signature :

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* Nom: CC Mond’Arverne Communauté, nature: CC, SIREN: 200069177
* Préfet du Puy-de-Dôme

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PLH
* PLUI
* PCAET
* Projet alimentaire territorial
* SRADDET
* Projet de territoire
* Charte du parc naturel régional des Volcans d’Auvergne
* Charte du parc naturel régional du Livradois-Forez
* Plan de Paysage « De Mond’Arverne à la Métropole » du PETR du Grand Clermont
* Plan climat air énergie territorial validé en 2019
* Plan d’aménagement et de développement durable du PLUI
* PADD

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat territorial de développement durable du Conseil départemental du Puy-de-Dôme - 2022-2024
* Convention globale CAF
* ORT
* Contrat ambition région
* Contrat de rivière

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Petits villes de demain
* France services
* Conseillers numériques France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* 6 enjeux stratégiques : un territoire vivant ; un territoire accueillant ; un territoire solidaire ; un territoire responsable ; un territoire innovant et un territoire intégré au Grand Clermont
* 2 orientations politiques : Mettre la transition écologique au cœur des politiques publiques d’aménagement, de développement, de services et de fonctionnement de la collectivité et affirmer et défendre la vision d’un territoire, et d’une collectivité qui se projette sur le long terme, avec ses voisins, mais en toute indépendance.
* 4 piliers pour une stratégie de développement territoriale : 1 - un territoire VIVANT et ATTRACTIF qui préserve et valorise ses ressources, son cadre de vie et son dynamisme local  ; 2 - une communauté SOLIDAIRE, au SERVICE de ses habitants et de son territoire ; 3 - un territoire ENGAGÉ dans la promotion du tourisme DURABLE et un développement ÉQUILIBRÉ du tissu économique local ; 4 - une collectivité MODERNE, OUVERTE et RESPONSABLE qui se positionne et s’adapte aux enjeux de son temps
* Orientation stratégique 1 : Un territoire vécu et attractif - Objectif 1 : adapter et développer l’offre de logements aux besoins des ménages existants et à venir - Objectif 2 : Aménager et valoriser les centres bourgs pour renforcer l’attractivité des communes - Objectifs 3 : assurer un niveau d’équipement et de service adapté au développement de la population - Objectif 4 : Protéger et valoriser le cadre de vie du territoire (patrimoine naturel, bâti, paysager…)
* Orientation stratégique 2 : un territoire solidaire et connecté - Objectif 5 : Accompagner le vieillissement de la population par un niveau d’équipements et de services adapté - Objectif 6 : Développer l’accès au numérique notamment pour les publics qui en sont le plus éloignés - Objectif 7 : Favoriser une mobilité durable pour préserver la qualité de l’air et limiter les gaz à effet de serre tout en répondant aux besoins des habitants et aux acteurs économiques
* Orientation stratégique 3 : Un positionnement économique et le développement du tourisme durable à conforter - Objectif 8 : Soutenir le développement du tissu économique de proximité dans une logique d’économie circulaire - Objectif 9 : Conforter et structurer l’offre autour d’un tourisme durable - Objectif 10 : Contribuer à la mise en œuvre du Plan alimentaire Territorial en soutenant la diversification agricole
* Orientation stratégique 4 : Un territoire durable et résilient - Objectif 11 : Massifier la rénovation énergétique des bâtiments et le déploiement d’énergies renouvelables - Objectif 12 : S’adapter au réchauffement climatique - Objectif 13 : Protéger et valoriser la biodiversité - Objectif 14 : Poursuivre la gestion durable de l’eau et des milieux aquatiques

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Non

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Circuits courts agricoles
* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Restauration et alimentation durable
* Espaces publics, espaces verts
* Extension urbaine maîtrisée
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Opération de requalification (friches…)
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion des risques (inondations…)
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Soutien aux filières innovantes et de R&D
* Tourisme durable
* Commerce, artisanat de proximité
* Efficacité énergétique
* Production d’énergies renouvelables
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge…
* Culture et patrimoine
* Sport
* Loisirs
* Education
* Usages et inclusion numériques
* Santé et soins
* Tiers Lieux
* Sûreté et sécurité
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
* Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 0

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 45

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Services de l’Etat
* ADEME
* Autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE
* Nom: CC Mond’Arverne Communauté, nature: CC, SIREN: 200069177
* Caisse des Dépôts
* Banque des Territoires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conseil communautaire

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : ANAH, Banque des territoires, et CCI

Démarches de co-construction du CRTE : Consultation publique/citoyenne, Ateliers, Questionnaires / enquête numérique, Blog, Club Climat : création d’un espace d’informations et de partage d’expériences et participation à la mise en œuvre opérationnelle du plan et son évaluation, Groupe de travail élus/citoyens, Réunions d’information projets, ciblant les habitants-acteurs concernés, et Restitutions régulières aux citoyen sur l’avancement du projet de territoire

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

* Circuits courts agricoles
* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Restauration et alimentation durable
* Espaces publics, espaces verts
* Extension urbaine maîtrisée
* Opération de requalification (friches…)
* Soutien aux filières innovantes et de R&D
* Tourisme durable
* Culture et patrimoine

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : Oui

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : Néant

Mobilisation d’une ingénierie externe : Néant

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€